

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23 JUIN 2020

Quel regard sur la crise sanitaire à Mayotte ?

La crise sanitaire aura eu le mérite de mettre en lumière les pensées enfouies au plus profond de nous, durant l'isolement dû au confinement.

À Mayotte, le déconfinement fut précoce. Les habitudes dans les villages ont très peu été modifiées, des regroupements ont eu lieu, bref, une vie sans les restrictions imposées par la Covid 19.

Mais, les Mahorais ont aussi pris leur mal en patience. Ils ont surtout constaté que cette crise catastrophique a été gérée par le préfet, son secrétaire général et la directrice de l'ARS. Nous les remercions pour leurs efforts.

N'en déplaise à chacun, mais c'est une réalité. Critiquer pour critiquer n'est bénéfique en rien. Défendre une position pour l'améliorer, est productif.

Au-delà de nos divergences d'opinions, il faut savoir exprimer sa reconnaissance et sa gratitude. Merci également pour ce travail titanesque réalisé par toutes ces personnes anonymes, le personnel de l'hôpital, les pompiers, les agents communaux, départementaux, les associations, les forces de l'ordre, les services déconcentrés de l'Etat et tous ceux qui ont été impliqués dans la gestion de cette crise.

On oublie souvent ce qu'aurait été notre sort si nous n'avions pas été Français. Il suffit de constater les malades venus des îles voisines par kwassas, qui ne peuvent pas être pris en charges par leurs hôpitaux. Il suffit de regarder l'hôpital El Manrouf aux Comores pour comprendre le drame sanitaire dans lequel se trouvent nos voisins.

Alors, nous critiquons, insultons, menaçons, le plus souvent sur les réseaux sociaux, tout ce qui a trait de près ou de loin à l'Etat à Mayotte. Nous estimons qu'il n'en fait pas assez, que nous sommes les oubliés de la République, que rien ne va, bref c'est en permanence la catastrophe.

Mais que fait-on des avancées économiques, sociales et environnementales ?

Que fait-on de ces Mahorais qui ont réussi grâce à l'effort de leurs entreprises et au marché économique dans lequel notre territoire évolue grâce à une monnaie forte, qu'est l'euro ?

Que fait-on de tous ces jeunes qui ont été brillamment formés par l'école de la République et qui font notre fierté dans plusieurs secteurs d'activité ?

Que fait-on de ces infrastructures de qualité, tel que le nouveau bâtiment de Mayotte 1ere, les locaux de l'ARS, le marché couvert de Sada, les nouveaux hôtels de villes dans plusieurs communes et tant d'autres encore, qui relancent le BTP et créent des emplois supplémentaires ?

Par ailleurs, nous omettons souvent de rappeler que notre lagon, nos mangroves, les espèces en voie de disparition, notre nature, qui font la beauté et la richesse de Mayotte, sont protégés et préservés par des services déconcentrés de l'Etat et des associations subventionnées par ce dernier.

Alors, bien entendu tout n'est pas parfait. Mais, Rome ne s'est pas construite en un jour. Et Mayotte non plus ne fera pas exception à la règle.

Nous avons un cadre institutionnel précis avec le statut de département d'outre-mer, et des lois de l'hexagone directement applicables sur notre territoire. C'est le principe d'identité législative. Cependant, il est évident que certaines normes ne sont pas adaptées à la réalité locale. Le cas le plus emblématique est le foncier.

Toutefois, ces lois peuvent évoluer et être adaptées par ceux qui votent la loi, les parlementaires. Dans une démocratie, lorsque l'on est face à un dysfonctionnement de mesures législatives, on dialogue, on argumente, on demande leur changement, sans chercher à casser, briser, agresser et cracher sur des institutions et des hommes.

C'est hélas le triste spectacle que nous avons connu avec le flot d'injures et de haine contre Monsieur Camille MIANSONI, procureur de la République. Un homme intègre et brillant, qui fait appliquer la loi telle qu'elle est. Mais si on n'aime pas ces lois, au pénal comme au civil, alors on demande leur évolution, à l'Assemblée nationale et au Sénat, et non au Tribunal Judiciaire de Mayotte.

Triste spectacle que cette salissure et cette xénophobie à l'encontre d'un homme qui a déjà été diffamé au sujet de l'affaire des passeurs clandestins provenant d'Afrique, parce qu'il est originaire de ce continent. On frôle l'absurde et le ridicule en oubliant que nous sommes bantous, et que ces derniers proviennent de la province du Katanga, au Congo. Connaître son histoire, c'est aussi éviter de s'insulter soi-même et par la même occasion, ceux qui nous ressemblent.

Triste spectacle que ces insultes à tout va sur les institutions de la République et les représentants de l'Etat à Mayotte. Et pourtant, on oublie vite l'histoire, celle qui aurait pu faire de nous des étrangers au sein de la France il y a seulement un peu plus de 40 ans, lors de l'indépendance des Comores...

Aujourd'hui nous avons un passeport européen et français, qui nous permet de voyager dans le monde entier sans restriction de visa. Nous avons une sécurité militaire et un transfert financier important (10% de croissance), des dossiers financés par l'Europe en attente pour construire des gymnases, des crèches, des maisons de services publics, des logements, des routes, des piscines communales, etc.

Bien entendu, on ne peut évoquer tout cela sans un mot sur notre sécurité physique. Celle-ci est capitale. Mais nous lutterons efficacement contre ce fléau avec le concours de tous, de la société civile, des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Au-delà de nos divergences, ayons aussi le courage et la lucidité de nous regarder en face et d'assumer nos responsabilités en proposant des solutions concrètes aux autorités concernées, sans chercher à se plaindre constamment et à se victimiser perpétuellement. Il est important de renouer avec les valeurs de nos anciens pour assurer le développement de notre île : le respect, le travail, la bienveillance et la détermination.

Maître Elad Chakrina
Avocat à la Cour